

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'OLORON SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

SÉANCE DU 10 AVRIL 2019

❧❧❧

Etaient présents :

M. Daniel LACRAMPE, Président,
M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maïlys DEL PIANTA,
M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON,
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Henriette BONNET, Mme Maité POTIN, M. Didier CASTERES,
Mme Aracéli ETCHENIQUE, M. André LABARTHE, M. Michel ADAM,
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO,
M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL, M. Philippe CIER,
M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT,
Mme Aurélie GIRAUDON, M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, Conseillers
Municipaux.

Etaient représentés :

Mme Dominique FOIX donne pouvoir à Mme Henriette BONNET.
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Michel ADAM.
Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Mme Ing-On TORCAL.
M. Jean-Pierre ARANJO donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY.
M. Patrick MAILLET donne pouvoir à Mme Marie-Lyse GASTON.

Absent – non représenté :

M. Jacques NAYA.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 31

Monsieur Didier CASTERES a été désigné Secrétaire de séance.

❧❧❧

**2f - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – LOTISSEMENT DE
LEGUGNON**

Monsieur Jean-Jacques DALL'ACQUA expose que le Compte Administratif 2018 du lotissement de Légugnon s'établit comme suit :

	Dépenses	Recettes	Résultat
Investissement	316 760,52	90 189,21	-226 571,31
Excédent reporté	0,00	109 810,79	109 810,79
Total	316 760,52	200 000,00	-116 760,52

Fonctionnement	117 943,85	117 943,85	0,00
Excédent reporté			
Total	117 943,85	117 943,85	0,00

Soit un déficit global de clôture de -116 760,52 €.

Monsieur Hervé LUCBEREILH, Maire, ne prend pas part au vote.

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

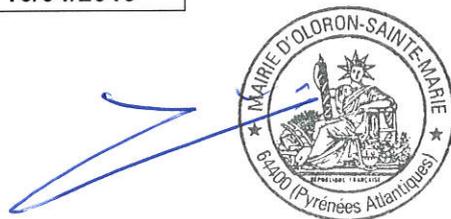
- **APPROUVE** le Compte Administratif 2018 sus-indiqué qui est conforme au Compte de Gestion de Monsieur le Trésorier Municipal.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 10 avril 2019.
Suivent les signatures.-

Le Maire,



AFFICHE LE 16/04/2019



Hervé LUCBÉREILH



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 17/04/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 17/04/2019